



ANIMAL EN VILLE :
QUELS ENJEUX,
QUELLES STRATÉGIES ?
→ page 26



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

34 FORMATIONS

pour faire face aux exigences
de vos fonctions...

GOUVERNANCE 2022-2026 • REPENSER L'ÉCOSYSTEME DE SANTÉ • NOUVELLES POLITIQUES DE SOLIDARITÉS • POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE • POLITIQUE D'AUTONOMIE • LE LOGEMENT AU CŒUR DES TRANSITIONS • NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE • TRANSITION ÉCOLOGIQUE • DÉCLINAISON DU PCAET • LES NOUVELLES MOBILITÉS • POLITIQUES LOCALES DE L'ÉNERGIE • L'ÉCLAIRAGE PUBLIC • LA RSE APPLIQUÉE AUX COLLECTIVITÉS • SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE • OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE • ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE • COHÉSION EUROPÉENNE 2021-2027 • SENSIBILISATION À LA LECTURE D'UN BUDGET • STRATÉGIE FINANCIÈRE • L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE • WEB POLITIQUE • RÉSEAUX SOCIAUX • MÉDIA-TRAINING • PRISE DE PAROLE EN PUBLIC...



NOUS VOUS ACCUEILLONS EN PRÉSENTIEL,
EN EFFECTIF RÉDUIT, DANS LE RESPECT DES NORMES
DE SÉCURITÉ ET DE DISTANCIATION EN VIGUEUR.
CERTAINES ACTIONS SONT EXCEPTIONNELLEMENT
TRANSFORMÉES EN WEB-FORMATIONS (NOUS CONSULTER).

REPÈRES

Frédéric DERAÏ, 56 ans



- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
 - Directeur des réseaux,
 - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO (Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité, et désormais référencé Qualiopi pour les actions de formation).

UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE



Avec l'élection présidentielle et celle de l'Assemblée nationale, l'année 2022 marquera un tournant majeur pour la Nation, autant par les débats que par les résultats qui en découleront, confirmant certaines tendances de fond qui viendront interférer voire mettre en tension les équipes municipales et territoriales.

La problématique consiste à savoir si les efforts qui seront produits par les équipes politiques issues des récentes élections municipales/départementales/régionales suffiront, et si la manière dont elles répondront aux enjeux sociaux, climatiques, énergétiques et économiques qui affectent les territoires, seront à la hauteur de certains critères visant toujours plus de performance, d'efficacité et d'efficience.

Dans cette logique de mutations où chaque élu territorial devient un accompagnateur transverse de la politique publique dont il est délégué, nos formations inscrites à l'affiche de l'édition 2022 s'appuient à la fois sur les fondamentaux méthodologiques/opérationnels et sur l'expérience solide de nos formateurs. À cet égard, un ensemble de nouvelles thématiques continue de s'imposer progressivement dans le discours local, comme l'éco-système territorial de santé, la RSE appliquée aux collectivités, la transition écologique, les questions d'inclusion, et autres problématiques liées à la participation, la concertation voire à une plus grande démocratie directe.

Loin d'être des discours de circonstances, ces sujets ne traduisent pas uniquement l'émergence de centres d'intérêts. Au sein du Cabinet A SENATUS CONSULTO, nous pensons qu'ils méritent d'en comprendre avec précision les ressorts et les enjeux pour les élus et leurs services, afin de construire une stratégie adaptée au contexte et à l'actualité, tout en les intégrant au mieux dans le plan large de l'action locale, sans les négliger ni les hypertrophier. C'est le sens des formations portant sur les nouvelles politiques de solidarité, les nouveaux besoins et usages de logements, la déclinaison du PCAET, le développement de vos projets de territoire, ou bien encore l'optimisation de la place de l'animal dans notre société – pour ne citer que quelques exemples- qui vous sont proposées dans ce catalogue.





▶▶▶ Alors que la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022 est la treizième présidence tournante du Conseil de l'UE assurée par la France, A SENATUS CONSULTO approfondit également son action sur l'axe important des financements européens dans le cadre de la nouvelle programmation 2021/2027. À titre d'exemple, une formation se déroulera à Paris pour faire le point sur le ciblage des fonds et leur déclinaison concrète au niveau des territoires.

De plus, pour garantir la performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat et optimiser votre communication tout en valorisant vos actions, nos formateurs vous proposent de participer aux parcours pédagogiques portant sur la prise de parole en public et devant les médias (y compris sociaux). Ces formations vous aideront à appréhender au mieux :

- les enjeux de la prise de parole en public autant en situation de grande réunion publique qu'en petit comité ou autres réunions de travail ou statuaire ;
- la manière de qualifier les prises de positions, les objections et les contre-arguments puis de se positionner de manière efficace et efficiente, quelle que soit la situation ;
- l'agressivité sans la négliger ni la tourner en dérision, en vous positionnant rationnellement dans des situations émotionnelles fortes.

Enfin, un programme « Spécial reconversion du monde politique vers le monde professionnel » est proposé à ceux souhaitant « tourner la page » tout en capitalisant sur l'expérience acquise (n'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire sur les modalités et ouvrir un dossier DIF).

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à mettre en valeur vos actions et l'image de votre collectivité,
- obtenir les résultats concrets attendus.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après. **Il est également possible d'adapter le format et de mettre en place ces actions, au sein même de votre collectivité, en l'ouvrant à vos élus et aux cadres territoriaux concernés, selon une date fixée à votre convenance.** En outre, les programmes animés par nos experts, prendraient naturellement en compte vos spécificités territoriales (type formation-conseils). Ces interventions pourraient être programmées avant ou au moment d'une commission ou d'une réunion importante, afin de relancer par exemple, la dynamique et la cohésion de groupe.

*À bien vite pour relever, avec vous,
les défis de cette France qui change !*

Frédéric DERAÏ

Président de la SAS A SENATUS CONSULTO

POUR VOUS INSCRIRE

- ▶ Vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :
A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

- ▶ Nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement ☎ **01 53 90 45 56**

« LES ENJEUX ET STRATÉGIES D'ACTIONS LOCALES »

01 ▶	GOUVERNANCE 2022-2026	7
	24 janvier • 11 février • 1 ^{er} avril • 7 novembre	
02 ▶	REPENSER L'ÉCOSYSTE ME DE SANTÉ	8
	25 janvier • 15 avril • 1 ^{er} juillet • 14 octobre	
		
03 ▶	QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES NOUVELLES POLITIQUES DE SOLIDARITÉS ?	9
	28 et 29 mars • 5 et 6 octobre • 1 ^{er} et 2 décembre	
04 ▶	ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES/À VENIR RELATIVES AUX POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE	10
	12 et 13 mai • 4 et 5 juillet • 10 et 11 octobre	
05 ▶	LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET STRATÉGIQUES POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE EFFICACE	11
	27 et 28 janvier • 4 et 5 avril • 17 et 18 octobre	
06 ▶	LE LOGEMENT AU CŒUR DES TRANSITIONS ...	12
	17 juin • 7 octobre • 9 décembre	
07 ▶	2022 : VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE ?	14
	18 février • 8 avril • 24 juin	
08 ▶	LOI CLIMAT ET ACTIONS LOCALES	15
	15 février • 10 mai • 13 décembre	

09 ▶	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉCLINAISON DU PCAET	16
	14 mars • 23 mai • 6 juillet • 14 novembre	
10 ▶	LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	17
	15 mars • 24 mai • 7 juillet • 15 novembre	
11 ▶	LA RSE APPLIQUÉE AUX COLLECTIVITÉS : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER, QUELS OUTILS D'ACTION ?	19
	30 et 31 mars • 21 et 22 avril • 11 et 12 juillet 9 et 10 novembre	
12 ▶	ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ	20
	16 mars • 25 mai • 8 juillet • 16 novembre	
		
13 ▶	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	22
	17 et 18 mars • 29 et 30 juin • 20 et 21 octobre	
14 ▶	COMPRENDRE ET GÉRER DE MANIÈRE DURABLE LE GRAND CYCLE DE L'EAU (HORS GEMAPI) ...	23
	28 et 29 mars • 9 et 10 juin • 3 et 4 octobre	
15 ▶	COMMENT INTÉGRER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE ?	25
	14 avril • 20 juin • 28 septembre	

16 ▶ Séminaire national – Formation et témoignages territoriaux

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?

3 et 4 fév. **COMPLET** • 19 et 20 mai
26 et 27 septembre • 24 et 25 novembre

« LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE »

17 ▶	POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX ...	28
	7 mars • 11 mai • 21 novembre	
18 ▶	LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER	30
	18 mai • 21 septembre • 12 décembre	
19 ▶	ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?	31
	10 et 11 mars • 22 et 23 juin • 22 et 23 novembre	
20 ▶	PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE	33
	13 et 14 juin • 28 et 29 novembre	

- 21 ▶ MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE 35
31 mai et 1^{er} juin • 29 et 30 septembre
7 et 8 décembre



- 22 ▶ QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ? 38
14 et 15 février • 9 et 10 mai • 3 et 4 octobre
- 23 ▶ RÉUSSIR LE MANDAT ET IMPRIMER SA MARQUE EN INSCRIVANT SON ÉQUIPE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE 41
11 et 12 avril • 22 et 23 septembre
- 24 ▶ L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES AVEC UN FOCUS SUR LA MOBILISATION DES HABITANTS 43
24 mars • 2 juin • 12 octobre
- 25 ▶ ENJEUX ET OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE DANS LE CADRE D'UN RENOUVEAU DE LA VIE DÉMOCRATIQUE 44
25 mars • 3 juin • 13 octobre
- 26 ▶ DU PROJET POLITIQUE À SA MISE EN ŒUVRE AVEC UN FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS/COLLECTIFS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION EFFICACE 45
21 mars • 30 mai • 19 octobre



- 27 ▶ COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB 47
22 et 23 mars • 18 et 19 juillet • 5 et 6 décembre
- 28 ▶ MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ 48
8 et 9 mars • 7 et 8 juin
19 et 20 septembre • 22 et 23 novembre
- 29 ▶ RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC 49
16 et 17 février • 6 et 7 avril • 15 et 16 septembre



- 30 ▶ EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC 50
16 et 17 mai • 17 et 18 novembre • 15 et 16 décembre
- 31 ▶ SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC 51
1^{er} et 2 février • 27 et 28 juin
- 32 ▶ EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) 52



- 33 ▶ IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL) 55
- 34 ▶ ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) 58



- BULLETIN D'INSCRIPTION 60
- CONDITIONS GÉNÉRALES 61
- À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO 62

Pour mémo...

A SENATUS CONSULTO garantit une information exhaustive sur les formations proposées. Celles-ci s'inscrivent dans les **domaines** visant à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leurs sont dévolus. Fidèle à ses principes pédagogiques, notre Cabinet propose également des formations adaptées au développement des compétences des décideurs du monde économique et financier (grandes entreprises du secteur public local, Professionnels des services aux entreprises et aux collectivités publiques, etc.). Ces formations sont réalisées pour l'essentiel en **présentiel** à Paris et sur les territoires, et ponctuellement à distance (selon contexte sanitaire en vigueur ou demandes spécifiques).

Les objectifs de chacune de nos formations sont indiqués sur nos fiches programmes. Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour A SENATUS CONSULTO qui s'engage simplement à fournir au stagiaire l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

S'agissant de la **durée**, sauf formation organisée hors catalogue (à la demande par exemple), nos actions s'étalent sur une ou deux journées, de sept heures pédagogiques chacune.

Les modalités d'inscription sont simples. Il suffit au stagiaire ou au responsable administratif de l'organisme concerné, de nous faire parvenir dûment rempli, cacheté et signé, un bulletin d'inscription par formation souhaitée.

Notre organisme de formation fait preuve d'une grande souplesse, avec un **délai d'accès minimal** (un jour constaté).

À réception du bulletin d'inscription, A SENATUS CONSULTO adresse une convention de stage. Une fois la convention signée par les deux parties, le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier valant « convocation » transmis au stagiaire avant la formation, en général à J-10 (lettre ou courriel), avec copie au responsable administratif de l'organisme concerné.

Lorsque la formation est délivrée en présentiel, elle se tient **du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h, dans l'une de nos salles de travail équipées mises à disposition**. L'adresse varie selon le nombre de stagiaires inscrits. Dans l'absolu, nos formations sont systématiquement développées à Paris Intra-muros. Sauf naturellement pour les formations en Intra-collectivité ou faisant l'objet de demandes spécifiques. Lorsque la formation se déroule à distance, **un lien de connexion Zoom est précisé** dans la lettre valant « convocation ».

Selon les demandes spécifiques, un entretien complémentaire aux échanges effectués est organisé en amont du stage entre le formateur pressenti et le demandeur (stagiaire ou correspondant formation ou responsable de groupe politique, par exemple) pour préparer au mieux une formation individuelle sur mesure ou une formation collective en Intra.

Toutes les formations inscrites au catalogue sont proposées par A SENATUS CONSULTO au **tarif de 600 euros nets par journée et par personne** (prix unique quelle que soit l'action souhaitée). Les formations hors catalogue (conçues à la demande, par exemple) font l'objet d'un tarif spécifique, avec devis à l'appui établi selon modalités organisationnelles souhaitées. Nos prix sont indiqués en euros nets car A SENATUS CONSULTO est exonéré de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue («TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI »).

Dans le cadre de son offre de formation, A SENATUS CONSULTO invite ses clients à contacter ses équipes via l'adresse mail suivante : contact@asenatusconsulto.org Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 01.53.90.45.56. Notre adresse postale est : **A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris.**

Nos modalités d'évaluation sont rigoureuses. Concrètement, A SENATUS CONSULTO évalue les stagiaires sur leurs attentes en amont de la formation et évalue l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation par **une grille d'évaluation des compétences acquises**. Le taux de satisfaction et les besoins ressentis de formations sur d'autres thèmes sont naturellement pris en compte.

Globalement, **notre pédagogie et nos méthodes** reposent en première partie sur une alternance d'éclairages conceptuels, juridiques et méthodologiques en lien avec les objectifs visés par le client. La seconde partie de l'animation est dynamique et interactive à travers des études de cas concrets -apportés par l'intervenant et le(s) participant(s)-, des **misés en situation et des exercices pratiques**.

Un support pédagogique synthétique reprenant l'essentiel des propos de l'intervenant sur la thématique traitée est projeté en format numérique, et remis lors de la formation au(x) participant(s).

Il est demandé aux personnes en situation de handicap de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales. À cet égard, merci de contacter dès que possible votre Référent Handicap (Frédéric DERAÏ, 01.53.90.45.56) pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

Enfin, les informations légales de notre cabinet -agréé par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux par décision du 15 juillet 2008- sont les suivantes : SAS au capital de 7 500 euros – 503 233 710 RCS Paris – SIRET 503 233 710 00014. Code APE : 7010 Z- Code NAF : 8559A - Banque Populaire, Rives de Paris - TVA : FR 29 503 233 710. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.



LES ENJEUX ET STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES



GOUVERNANCE 2022-2026 : QUELS DÉFIS POUR LES ÉLUS TERRITORIAUX ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation-action entend mettre en évidence -autour de trois grandes thématiques- les enjeux et les défis que les élus territoriaux et particulièrement municipaux seront amenés à prendre en compte, afin les anticiper au mieux en les inscrivant dans leur contrat de mandature et feuille de route stratégique. Elle est animée par un chercheur ethno-sociologue des territoires et des organisations, spécialiste des stratégies urbaines et des dynamiques territoriales en France et à l'International, maître de conférences, ancien cadre territorial et ancien élu - Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Quels prochains défis pour les élus locaux** au travers de la Loi de finances pour 2022 et du projet de loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) ou encore de la suppression des conseils de territoire (avec un zoom sur la métropole Aix-Marseille-Provence) ?
- Impacts et effets de la crise du COVID-19 sur les administrations territoriales : une robustesse avérée mais une fragilisation structurelle à prendre en compte (restitution inédite d'une étude conduite auprès d'une vingtaine de collectivités territoriales durant la pandémie).
- **Trois grandes mutations socioéconomiques majeures à prendre en considération : la question de la transition énergétique et écologique, l'accélération de la numérisation et de la digitalisation de l'économie et des territoires, l'usure des dynamiques territoriales et de leur autonomie.**
- **Conclusion sur :** Quels éléments prendre en considération pour mener à bien la feuille de route municipale ?



▶ 1 jour



DATES

▶ 24 janvier • 11 février • 1^{er} avril • 7 novembre

LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : la formation s'appuie sur des exemples concrets, argumentés tirés des études et des missions du formateur ainsi que de l'actualité de la recherche, avec une visée opérationnelle immédiate permettant d'engager les actions au plus près des enjeux qui s'imposent au territoire et de la feuille de route de mandature.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : présentation numérique en PowerPoint.

REPENSER L'ÉCOSYSTEME DE SANTÉ : QUELS ENJEUX STRATÉGIQUES ET ORGANISATIONNELS POUR LES ÉLUS LOCAUX ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dans un contexte de crise sanitaire lié au Covid-19 qui bouscule la dimension jacobine et suradministrée de l'organisation sanitaire française, cette formation visera à :
- ▶ Appréhender le nouveau rôle des collectivités locales dans leurs fonctions de coordonnateurs des acteurs publics et privés de la santé (C.H.U, médecine de ville, secteur médico-social, EHPAD...), avec les avancées législatives actées dans la loi 3 DS (janvier 2022).
 - ▶ Repenser la place de l'hôpital dans la ville et tracer les grandes lignes de politiques de prévention efficaces.
 - ▶ Revenir sur les enjeux de santé environnementale et les déterminants de santé afférents (lutte contre la pollution de l'air, les perturbateurs endocriniens, les nuisances sonores, l'étalement urbain, etc.).
 - ▶ Aborder les enjeux de santé mentale, à travers les conseils locaux de santé mentale (CLSM) et la nécessaire refondation de l'hôpital psychiatrique, en lien avec la médecine de ville.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Couverture de l'offre de soins, déserts médicaux : un enjeu de premier plan pour les Français et les décideurs territoriaux.
 - Gérer sur la durée les centres de vaccination : un défi logistique, financier et humain.
 - Anticiper pour mieux gérer des contraintes sanitaires fluctuantes selon l'intensité du virus et sa circulation (brassages dans les écoles, collèges, lycées, gestion des piscines, conservatoires...).
 - Gérer au quotidien les rapports avec les Préfets et ARS sur les territoires.
 - Loi 3 DS : des collectivités de plus en plus présentes et associées aux politiques nationales et locales de santé (GHT, CPTS, CLS, CLSM...)
 - Quelles nouvelles contractualisations demain entre les collectivités locales, l'Etat et les ARS (niveau régional/départemental) ?
 - Santé environnementale : comment aller plus loin ? Avec quels outils (PLH, PLUI, PDU, SCHS...) ? Pour quelle planification et quelle vision de l'aménagement du territoire ?
 - Santé mentale : les impacts des crises sanitaires sur les jeunes et moins jeunes ? Quelles réponses globales inventer ? Quelle place pour l'hôpital psychiatrique ? Quels parcours de soins et de prévention ?
- Études de cas pratiques
- Conclusion et évaluation de la formation**



▶ 1 jour

▶ 25 janvier • 15 avril • 1^{er} juillet • 14 octobre

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo-projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la journée de formation.

QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES NOUVELLES POLITIQUES DE SOLIDARITÉS ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animée par un Expert en politiques sociales, cette formation permettra de faire le point sur les politiques de solidarités mises en œuvre par les Départements, tout en appréhendant les législations en vigueur, les modèles organisationnels et l'évolution des pratiques, dans la perspective de mieux cerner les défis à relever dans un contexte de crise sanitaire et financière.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'importante mutation économique et sociale que traverse notre pays remet globalement en cause son système de protection sociale. La crise de la Covid-19 a largement mis en lumière les fragilités de nos modèles. Les importantes réformes engagées depuis plusieurs années ont consacré le Département comme l'acteur décisif de l'action sociale et de la solidarité. Mais qu'en est-il véritablement au regard des réformes institutionnelles et territoriales successives ?
 - Quelles sont les véritables marges de manœuvre pour les collectivités au plan budgétaire et organisationnel ? Quelle nouvelle posture pour l'Etat ? Quelles nouvelles formes de gouvernance ? Quelles nouvelles formes de coopération avec les acteurs locaux ? Quelle vision pour l'action sociale de demain dans ce nouveau contexte ? Comment repenser les nouvelles collaborations entre élu et technicien ?...
- Des éléments de réponses seront apportés au travers des thématiques suivantes :**
- Les politiques de soutien à l'autonomie**
 - Quelles politiques d'autonomie pour les seniors et les personnes en situation de handicap, quelle société inclusive demain ? Point sur les enjeux et impacts des réformes nationales pour les territoires (Loi Grand Âge...)
 - La protection de l'enfance, de la famille et de la jeunesse**
 - Quel est le rôle du Département en matière de Protection de l'Enfance ? Comment prévenir les violences intrafamiliales ? Quels sont les leviers pour mieux accompagner et protéger les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance ? Quelles sont les solutions mobilisables pour les jeunes dans le contexte actuel ?
 - La prévention Santé**
 - Enjeux des réformes nationales pour les territoires (Ségur) - Comment lutter efficacement contre les déserts médicaux ? Quelles solutions innovantes pour votre territoire ?
 - La lutte contre la pauvreté et les exclusions**
 - Le retour à l'emploi des allocataires du RSA. Quels sont les impacts des contractualisations avec l'Etat ? Quelles solutions innovantes pour votre territoire ?
 - Ces thématiques sont traitées selon trois approches complémentaires :
 - Budgétaire
 - Ressources humaines
 - Technique : administrative, juridique, sociale...
 - Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France et à l'étranger, sont prévues.
- Conclusion et évaluation de la formation**

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 28 et 29 mars • 5 et 6 octobre
1^{er} et 2 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Conseiller départemental

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas.
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support synthétique du formateur (numérique) – Vidéoprojecteur.

ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES/À VENIR RELATIVES AUX POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Analyser les enjeux et les évolutions juridiques récentes/à venir relatives aux politiques de la petite enfance/enfance/jeunesse.
- ▶ Appréhender les différents partenaires et financeurs impliqués dans ces secteurs.
- ▶ Identifier les réformes à venir et leurs conséquences sur les stratégies municipales.



▶ 2 jours



▶ 12 et 13 mai • 4 et 5 juillet
10 et 11 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu municipal



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Ces dernières années, l'enfant, son développement et son environnement sont remis au cœur des politiques publiques.
- Cette formation animée par un Expert en politiques sociales, propose d'explorer le cadre juridique des politiques de l'Enfance au sens large : modes de garde, accueil périscolaire et extrascolaire, protection de l'Enfance, prévention jeunesse, soutien à la parentalité etc. Les évolutions de la politique publique de l'enfant et des familles seront appréciées sous l'angle social, médical et politique.
- Quels sont les partenaires qui interviennent dans le parcours de l'enfant ?
- Qui finance quoi ?
- Quelles sont les ressources disponibles sur le territoire pour étoffer une offre de services à destination des familles ?
- Comment bâtir un projet stratégique pour la petite enfance au sein de sa commune ?
- **Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France sont prévues.**

Synthèse et évaluation de la formation

Pré-requis : aucun pré-requis



MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et méthodologiques, nombreuses études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en PowerPoint - Vidéoprojecteur.

LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET STRATÉGIQUES POUR UNE POLITIQUE D'AUTONOMIE EFFICACE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation animée par une spécialiste en France des politiques d'autonomie, ancienne Elue du 2^{ème} Département à avoir le plus grand nombre d'accueil familial, est bâtie sur deux journées.
- ▶ La première journée consiste à comprendre comment construire des parcours vers plus d'autonomie, et la seconde, à aider les participants à développer une stratégie pour rendre la plus autonome possible, la vie des personnes âgées et celle des personnes en situation de handicap.
- ▶ Plus précisément, à l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
 - Maîtriser le cadre institutionnel et les outils techniques des politiques relatives à l'autonomie (Grand Âge et Personnes en situation de handicap)
 - Mieux comprendre la réalité de son territoire pour agir avec efficacité.
 - Élaborer une vision stratégique pour rendre un territoire plus inclusif.



▶ 2 jours



▶ 27 et 28 janvier • 4 et 5 avril
17 et 18 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseiller départemental



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Présentation de l'organisation institutionnelle en lien avec les problématiques d'autonomie : institutions européennes ; étatiques (CNSA, ARS) ; territoires de proximité (département ; EPCI ; communes).
- Le parcours de l'usager vers l'autonomie.
- Définir trois piliers pour rendre la vie plus autonome : la stratégie des trois « I » (Interaction – Inclusion – Innovation)
- Partage d'expériences et ébauche de co-construction du projet territorial avec les stagiaires.

Synthèse, puis évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : apports stratégiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support documenté et illustré (format numérique) –Vidéoprojecteur.

CRISES SANITAIRE ET SOCIALE, NOUVEAUX BESOINS ET USAGES : LE LOGEMENT AU CŒUR DES TRANSITIONS

L'animation est assurée par un spécialiste des politiques du logement, de l'habitat et de la cohésion sociale ; il est doté d'une grande expérience de terrain et exerce de nombreuses responsabilités au sein d'une association nationale d'élus territoriaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender les ruptures/transformations en cours en matière de gouvernance locale et nationale des politiques de la ville et du logement.
- ▶ Identifier les freins et leviers pour assurer une relance durable de la construction de logements en France.
- ▶ Mesurer les conséquences de la crise sanitaire sur la façon d'habiter le logement et les nouveaux besoins de nos concitoyens.
- ▶ Crise sociale et économique, montée des pauvretés et précarités, décrochage des quartiers populaires : le monde HLM en première ligne.

ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

Objectif 250 000 logements sociaux en deux ans (2021/2022)

- Slogan ambitieux et réalisable ou simple promesse de campagne ?
- Un secteur HLM bousculé par les réformes depuis 2017 (RLS, APL, etc.)
- Regroupement/fusion des bailleurs sociaux : où en est-on ?
- Comment accompagner la reprise et profiter de la relance ?

Accompagner les transitions climatiques et écologiques

- Priorité à la rénovation énergétique du parc ancien
- Quelle rénovation bas carbone ?
- Réinventer la maîtrise d'ouvrage sociale et durable

Le partenariat avec les collectivités locales

- Construire plus, aux bons endroits, moins cher et plus vite : oui mais comment ?
- S'inscrire dans la logique des programmes locaux de l'habitat (PLH)
- Dialoguer et négocier en proximité et confiance avec les élus
- Quelles territorialisations/différenciations/expérimentations ?

S'ajuster au niveau de tension des marchés locaux de l'habitat

- Accompagner les territoires en déprise économique et démographique
- S'adapter au contexte post-COVID et à la nouvelle attractivité des villes moyennes
- Construire là où les besoins sont manifestes et éviter l'étalement urbain
- Initier des stratégies de maîtrise foncière

Développer de nouvelles formes de construction

- Construire des logements plus spacieux et modulaires, avec réversibilité des usages et destinations
- Initier des tiers-lieux où le télétravail peut être pratiqué
- Végétalisation et espaces extérieurs, des incontournables

Des politiques de solidarité à réinventer

- Faire face aux nouvelles formes de précarité (mères isolées, jeunes en errance, etc.)
- Accompagner les familles vers le logement pérenne et durable, avec de nouveaux modèles (logement inclusif, participatif, intergénérationnel...)
- Promouvoir des parcours résidentiels dynamiques, avec une approche individualisée.



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 17 juin • 7 octobre • 9 décembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élu



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs et participatifs.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS VOUS PROPOSONS

1^{RE} PARTIE

Séquence « Politique de l'Habitat et Développement durable »

- Cadre réglementaire et apports de la loi Egalité et Citoyenneté et de la loi ELAN
- Politique de la ville, notions sur la mixité sociale et générationnelle
- Le Programme Local de l'Habitat, logiques des politiques foncières

2^E PARTIE

Séquence « Mobilité durable »

- Cadre réglementaire, focus sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- Les axes à caractère social de la mobilité : accès à l'emploi, à la formation, mobilité pour les personnes en situation de handicap
- Le droit à la mobilité pour ses usagers : garantir un maillage pertinent du territoire, fédérer une offre de services, travailler avec les acteurs privés, informer les citoyens...

SPÉCIAL

**POLITIQUE DE L'HABITAT,
DÉVELOPPEMENT
ET MOBILITÉ DURABLE**

**CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE**



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56. Email : contact@asenatusconsulto.org



2022 : VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animée par un spécialiste des politiques de la ville ayant développé des compétences importantes en stratégie politique et technique auprès de nombreux élus ainsi que pour un opérateur de programmes sociaux en faveur des habitants des quartiers sensibles, cette formation favorisera l'échange des points de vue et des bonnes pratiques, afin de :
 - Appréhender au mieux les évolutions depuis 2017 en matière de gouvernance locale et nationale des politiques de la ville.
 - Repérer les orientations et priorités des décisions gouvernementales.
 - Analyser les propositions des candidats à l'élection présidentielle en France sur ce dossier et leurs impacts sur les territoires.



▶ 1 jour



▶ 18 février • 8 avril • 24 juin



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Technicien



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Depuis 2017, une politique de la ville hésitante

- Une conversion tardive à la politique de la ville malgré le discours de Tourcoing
- Une faible connaissance des problématiques des quartiers populaires
- Rapport Borloo : une occasion manquée

CIV, ANRU, cités éducatives et de l'emploi

- Janvier 2021 : les quartiers au cœur de la relance
- 2 milliards d'euros de plus pour l'ANRU
- Des cités éducatives et de l'emploi augmentées
- Trop d'appels à projet et d'appels à manifestation d'intérêt (AMI)
- CRTE, en attendant une ambition sociale

Le prisme sécuritaire

- Défense des valeurs laïques et méritocratie républicaine
- Retour sur le projet de loi visant à conforter les valeurs républicaines et focus sur le contrat d'engagement républicain (CER) pour les associations
- Brigades de prévention et augmentation des effectifs de la PSQ
- Assassinat de Samuel Paty : la politique de la ville pointée du doigt

Des politiques de solidarité à réinventer : quels programmes « politique de la ville » pour les principaux candidats à l'élection présidentielle ?

- Faire face aux nouvelles formes de précarité (mères isolées, jeunes en errance...)
- L'urgence de simplifier les aides et d'éviter les trappes à pauvreté
- Lutter contre les replis communautaires et les tentations radicales
- Prolonger les contrats de ville : quels enjeux, quelles priorités ?

Bilan et synthèse puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : matériel pédagogique : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation au contenu juridico-pratique est animée par l'un de nos experts, avocat spécialisé dans le droit des collectivités territoriales ayant une pratique de la formation des élus depuis 1977. Agrégé de droit public, docteur d'Etat en Sciences politiques, il est également l'auteur de nombreux ouvrages de droit public et dispose d'une expérience d'élus municipal ; il est aussi ancien Doyen d'une faculté de droit et titulaire d'une chaire de Droit européen de l'environnement. Ses domaines d'intervention touchent nécessairement aux enjeux liés à la transition climatique et à ses impacts sur les territoires. Il est l'auteur d'un manuel de Droit de l'environnement (LexisNexis précis Domat) qui en est à sa 11^{ème} édition.
- ▶ Son intervention consistera à décrypter dans un esprit participatif, les éléments qui permettront aux élus et à leurs collaborateurs, de construire une politique locale tenant compte du changement climatique. En effet, avec la Loi Climat Résilience, la France est entrée de plein pied dans une nouvelle époque, poussée notamment par des décisions contentieuses du Conseil d'État. Dans ce contexte, les décideurs publics gagnent à connaître ce nouveau cadre juridique qui inspireront et impacteront leurs actions pendant plusieurs années.



▶ 1 jour



▶ 15 février • 10 mai • 13 décembre



▶ Paris



▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Technicien



▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les objectifs de la politique énergétique
- Les dispositions en faveur du climat
- Les contentieux relatifs aux plans et programmes soumis à l'évaluation environnementale
- Les mesures en faveur du développement des énergies renouvelables
- La lutte contre la fraude aux certificats d'économie d'énergie
- Les mesures relatives au bâtiment
- La régulation du secteur de l'énergie

Conclusion, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas. Un débat est prévu avec les participants après chaque intervention.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en PowerPoint – Vidéo projecteur.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉCLINAISON DU PCAET

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À vocation opérationnelle, cette formation animée par l'un de nos experts, Docteur, conseiller et chercheur indépendant en Science de la terre et environnement, vise à :

- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des enjeux de la transition écologique et de l'urgence climatique.
- ▶ Cerner les possibilités offertes par l'instrument PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), qui vise à la fois un projet de territoire et un outil d'animation de ce projet, avec possibilités :
 - d'influer sur les transports,
 - d'influer sur les données énergétiques de l'habitat et du tertiaire,
 - d'influer sur les données énergétiques industrielles et agricoles,
 - de développer de la pédagogie.



▶ 1 jour



▶ 14 mars • 23 mai • 6 juillet • 14 novembre



▶ Paris



▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Technicien



▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Pour l'essentiel, cette journée illustrée par des exemples sera rythmée par deux séquences. La première est dédiée à la diffusion d'un socle de connaissances et d'outils méthodologiques, la seconde au repérage d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre sur son territoire, en incluant :
 - quelques brefs rappels permettant de cadrer les enjeux environnementaux, et particulièrement les enjeux énergétiques et climatiques,
 - un rappel des évolutions sémantiques et réglementaires : du développement durable hier à l'urgence écologique et climatique aujourd'hui,
 - des données concernant l'évolution récente de la société française sur ces questions, le positionnement de l'UE et du reste du monde, la position à assumer sur le sujet quand on est un acteur public local...



Puis focus sur le PCAET

- Situation de la compétence de planification dans le contexte international, européen, national et sa déclinaison au plan territorial.
- L'élaboration du PCAET (outils, méthodologie, étapes incontournables).
- Le contenu du PCAET (contenu « type », exemples de leviers d'action). Les exemples d'innovations de PCAET déjà adoptés.
- **Synthèse sur les règles d'or à retenir pour une stratégie opérationnelle et une communication efficace vis-à-vis des acteurs du territoire et des citoyens.**

Conclusion, puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports pratiques et stratégiques, nombreux exemples. Un débat est prévu avec les participants après chaque intervention.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en PowerPoint – Vidéo projecteur.

LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMMENT ENGAGER VOTRE COLLECTIVITÉ DANS CETTE DYNAMIQUE ? QUELLES SONT LES CONTRAINTES À IDENTIFIER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ À vocation opérationnelle cette formation animée par l'un de nos experts, Diplômé de troisième cycle, conseiller indépendant en Développement durable-énergie et politiques publiques locales, vise à :
 - Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir la transition énergétique de son territoire.
 - Identifier et évaluer les marges de manœuvre tant juridiques que financières dont disposent les différents niveaux de collectivités.
- ▶ La formation consiste également à présenter le champ d'actions possibles des politiques publiques locales en matière de transition énergétique, tout en évaluant les opportunités mais aussi *a contrario* les risques, tant au plan technique, politique que financier.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 15 mars • 24 mai • 7 juillet • 15 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Technicien



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support synthétique du formateur (format numérique) – Vidéo-projecteur.



LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMMENT ENGAGER VOTRE COLLECTIVITÉ DANS CETTE DYNAMIQUE ? QUELLES SONT LES CONTRAINTES À IDENTIFIER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ ?

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction

- Transition énergétique et transition écologique : éléments de définition
- Rappel des engagements de la France en matière énergétique vis-à-vis des instances européennes – La France signataire de la « COP 21 » et quid après la « COP 26 » ?

Peut-on encore parler de *mix énergétique* ?

- la diminution programmée du recours au gaz naturel (raisons politiques et/ou raisons écologiques) : calendrier
- la prééminence de l'électricité produite par différentes sources : nucléaire, hydro-électricité et autres énergies renouvelables
- tarifs réglementés, prix de marché de l'électricité et du gaz, tarifs verts : de quoi parle-t-on ?

Les élus locaux peuvent-ils s'impliquer dans la transition énergétique ?

Quels champs d'intervention pour quelle collectivité ?

Encourager le développement des énergies renouvelables sur son territoire

- le développement de l'éolien terrestre ou offshore : une ressource intéressante sur le plan du rendement mais contestée en France Métropolitaine par des collectifs de citoyens, des leaders politiques ou médiatiques. Point sur les recours contentieux multiples en cours
- le développement des panneaux photovoltaïques : un gisement représenté par les bâtiments publics sous certaines conditions – les contraintes au plan technique et parfois architectural

Montages juridiques possibles pour assurer la construction et l'exploitation des installations

Enr et la place des élus dans ces structures

Comment est traitée la question de la territorialité de la production et de la consommation par rapport à celle des collectivités actionnaires de SPL ou de SEM locales ?

Quelles opportunités pour l'électricité verte produite ?

Contribuer à des opérations de Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

- Quelles actions possibles ? quels bénéficiaires viser ?

L'efficacité énergétique des bâtiments publics

- Concept ou réalité ? Comment se mesure-t-elle concrètement ? Comment intervenir et financer les opérations ?



Comment encourager la mobilité décarbonée ?

Quelles collectivités compétentes pour être Autorités organisatrices de la Mobilité et quelles actions doivent-elles et peuvent-elles entreprendre ? Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, d'installations Gaz naturel véhicules (GNV), de ravitaillement en hydrogène : ma collectivité peut-elle agir et quelles sont ses marges de manœuvre notamment au plan financier ? Quel bilan dresser de ce qui s'est fait jusqu'à présent ?

Synthèse des points à retenir et évaluation de la formation

LA RSE APPLIQUÉE AUX COLLECTIVITÉS : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER, QUELS OUTILS D'ACTION ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire le point sur l'intérêt écologique de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) appliquée aux collectivités.
- ▶ Identifier les possibilités d'intégration de la RSE dans la gestion d'une collectivité à travers les expériences d'entreprises.
- ▶ Réussir la mise en œuvre de la RSE grâce aux outils à disposition et à l'aide d'une analyse fine des freins et leviers d'action.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'intérêt écologique de la RSE

- Point définitions : développement durable (DD), RSE, empreinte environnementale, achats responsables/solidaires, commerce équitable, etc.
- Articulation entre les exigences environnementales, économiques et sociales
- Loi PACTE : statut des entreprises, objet social, entreprises à mission
- Stratégie nationale de développement durable (SNDD)
- Notations extra financières, investissements socialement responsables (ISR)

Intégrer la démarche RSE dans la gestion d'entreprise et au sein d'une collectivité

- Référentiels et conventions internationales
- Le droit européen
- Reporting RSE obligatoire : loi NRE et article 225 de la loi Grenelle II, déclaration de performance extra financière, loi Sapin II et devoir de vigilance
- Principales normes liées à la RSE : ISO 14001-20400 - 26000 - 45001 - 50001, EMAS, OHSAS, SA 8000
- Les écolabels

Mise en pratique la RSE

- Principaux outils : bilan carbone, écoconception, reporting RSE, analyse des risques
- Impacts de la démarche sur les fonctions : achats, communication, finance, RH, qualité, R&D, environnement
- Identifier les freins et leviers
- Coûts de la démarche
- Reporting NRE et Grenelle II : informations à produire, méthodologie et vérification, comment en faire un outil de valorisation de son entreprise ?
- Mise en œuvre d'une démarche RSE : principales étapes, organisation du déploiement et clés du succès
- Meilleures pratiques dans les grands groupes et les PME
- Applications et résultats observées dans les collectivités

→ Étude de cas sur les constructions
« bâtementaires » de demain

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation



▶ 2 jours



▶ 30 et 31 mars • 21 et 22 avril
11 et 12 juillet • 9 et 10 novembre



▶ Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, DRH, Directeur Finances, Environnement...



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports opérationnels, études de cas concrets

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur (numérique), vidéoprojecteur

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À SÉCURISER SUR TOUS LES PLANS (JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Illustrée par de nombreux exemples concrets, cette formation animée par l'un de nos experts diplômé de troisième cycle, Conseiller indépendant en Développement durable- énergie et politiques publiques locales, permettra aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour s'impliquer efficacement dans un service public, l'éclairage public, attendu par les administrés.
- ▶ Cette journée visera à sécuriser les choix des élus, tant sur le plan juridique, technique que financier.



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 16 mars • 25 mai • 8 juillet • 16 novembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Technicien



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support synthétique du formateur (numérique) – Vidéo-projecteur.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À SÉCURISER SUR TOUS LES PLANS (JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER)

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction

- L'éclairage public est un service public, un élément de mobilier urbain ; mais est-ce une compétence à part entière ou une partie accessoire de la compétence voirie ?
- Existe-t-il encore des réseaux d'éclairage inclus dans la concession de la distribution publique d'électricité confiée aux gestionnaires des réseaux d'électricité HTA/BT ?
- Répondre à ces questions revient à consolider le cadre d'intervention de votre collectivité et permettre aux élus locaux de décider d'un programme d'investissement satisfaisant selon les attentes des administrés en termes à la fois de qualité de service et de sécurité, d'exigences environnementales et de transition énergétique.

Des fonctions nombreuses et ciblées

- Un éclairage public au service de la circulation des véhicules et piétons, de la sécurité des riverains.
- Un éclairage public pour mettre en valeur le patrimoine de sa collectivité ou accompagner des festivités.
- **Étude de cas** : Le pouvoir de police de l'éclairage est-il ou non transférable ?

Lien entre Voirie et Éclairage public : une nécessaire clarification pour agir sereinement

- Une situation à clarifier localement liée aux positions divergentes de certains acteurs
- Le caractère indissociable Éclairage public ET compétence « Voirie » : position officielle du ministère de l'Intérieur, analyse et conséquences quant au champ et au bon niveau d'intervention des élus locaux.
- La conciliation des principes avec la reconnaissance du caractère séparable Investissement / Fonctionnement sur les installations d'éclairage public

- L'éclairage public peut-il être d'intérêt communal ou d'intérêt communautaire à l'instar de la voirie ?
- La coexistence de deux services publics d'éclairage public sur le territoire d'une même commune peut-elle être envisageable ?
- L'éclairage privé ou public des voies privées : pourquoi et comment étendre la responsabilité du maire au-delà de la voirie publique ? Rappel de la procédure de classement des voies privées ouvertes à la circulation publique et risques de contentieux.

Les restrictions en matière d'éclairage pour lutter contre la pollution lumineuse

- État des lieux sur la réglementation en vigueur concernant les commerces de détail en centre-ville.
- Comment concilier sécurité publique et économie sur les factures d'électricité ?
- Défaut d'éclairage public et risques de mise en jeu de la responsabilité pénale de l'Elu.
- Les aménagements techniques envisageables dans le cadre d'une politique de maîtrise de la demande d'électricité.

Synthèse des points clés à retenir et évaluation de la formation

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : RÔLES, RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET OUTILS D'ACTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation vise à aider chaque élu à mieux s'orienter dans les politiques de prévention de la délinquance, identifier les champs de compétences des partenaires des collectivités et élaborer des stratégies d'actions en les inscrivant dans des dispositifs à la fois existants et novateurs.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Quel cadre et quels partenariats stratégiques et opérationnels pour prévenir la délinquance et redonner du sens aux politiques de prévention ?

- Une attention particulière sera portée sur : le cadre des CLS, contrat de ville, NPNRU – contrat de territoire, ainsi que la prévention du décrochage scolaire et déscolarisation, prévention de la délinquance des mineurs, prévention de la récidive, médiation sociale, modes de régulation des conflits...

Réussir à impliquer l'ensemble des acteurs : police, administration judiciaire, services sociaux, associations, prévention sociale, services pénitentiaires... ainsi que la mobilisation des habitants (notamment des quartiers populaires)

- Zoom sur quelques expériences novatrices menées en France et en Europe visant à améliorer la sécurité dans les espaces publics (ex.: sécurisation des parkings) et espaces privés (comme le patrimoine des bailleurs)

Maîtriser les clés du référentiel légal de la vidéoprotection/vidéosurveillance, cerner les conditions d'efficacité d'un système de vidéoprotection/vidéosurveillance et les conditions pratiques de son utilisation

Actions de prévention de la radicalisation violente et gestion du fait religieux au sein des administrations publiques (point sur la nature et l'intensité des problèmes susceptibles d'être rencontrés, les leviers disponibles pour y répondre, les modes d'action opérationnelle destinés à des agents souvent démunis)...

Quelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance à envisager à l'échelle d'un département et plus localement pour une ville et son agglomération ?

Une mise en cohérence sera effectuée avec le plan national et les dispositifs relevant de la politique de la ville.

Conclusion, puis évaluation de la formation



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 17 et 18 mars • 29 et 30 juin • 20 et 21 octobre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu municipal, Chef de service Prévention-Délinquance, Responsable de la Police municipale



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : Apports méthodologiques, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur

en PowerPoint – Vidéo projecteur.

COMPRENDRE ET GÉRER DE MANIÈRE DURABLE LE GRAND CYCLE DE L'EAU (HORS GEMAPI) - ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET PRATIQUES -

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Prendre la mesure des évolutions sociétales liées à la question de l'eau.
- ▶ Identifier les acteurs et appréhender les politiques publiques liées à l'eau à l'échelle d'un territoire (du grand cycle de l'eau au petit cycle de l'eau).
- ▶ Comprendre les mécanismes communautaires de gestion de l'eau à travers la directive cadre sur l'eau et ses dérivés.
- ▶ Identifier les leviers d'action permettant l'adaptation et la résilience en matière de gestion durable de l'eau.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Point sur les acteurs de l'eau à l'échelle d'un territoire.
- Enjeux et outils internationaux : l'accès à l'eau et l'assainissement
- Le droit communautaire de l'eau depuis 2000 : la Directive-cadre
- Panorama des principales lois françaises (1963, 1984, 1992, 2006), enjeux et outils de gestion de l'eau : les SGAGEs et PDM...



Focus sur la police de l'eau et des mécanismes de contrôle

- Bilan de la gestion et de la qualité de l'eau en France
- Le contentieux lié à l'eau : vade-mecum

→ Études de cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 28 et 29 mars • 9 et 10 juin • 3 et 4 octobre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéoprojecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la journée de formation.

SPÉCIAL

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA PRISE DE DÉCISION

**CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE**

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS VOUS PROPOSONS

1^{RE} PARTIE

Séquence « Démarche d'évaluation »

- Les outils de structuration dans une démarche d'évaluation
- Pratiques et pilotage de l'évaluation des politiques publiques
 - L'évaluation des politiques publiques et la communication institutionnelle
- La prise en compte du citoyen dans la démarche d'évaluation
- L'évaluation : un lien logique dans la relation à l'utilisateur, administré, contribuable, client, citoyen, électeur
 - Focus sur la gestion des satellites

2^E PARTIE

Séquence « Gestion de l'eau, GEMAPI et Gestion du littoral »

- GEMAPI : Cadre législatif et mise en œuvre de la compétence
 - Gestion de l'eau : réseaux et assainissement
 - Protection et aménagement de l'espace littoral



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56. Email : contact@asenatusconsulto.org

COMMENT INTÉGRER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE ? - ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET PRATIQUES -

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Investit dès sa jeunesse sur les enjeux liés à la protection de l'environnement et dirigeant aujourd'hui un cabinet de conseils dédié au développement durable, notre formateur est Docteur en droit de l'Environnement, spécialiste reconnu en Transition écologique, formateur et attaché d'enseignements. Il collabore avec des institutions internationales depuis une dizaine d'années afin de rendre concret les Objectifs de Développement Durable 2030, que ce soit en France ou dans l'océan Indien. Son intervention visera à aider les participants, à :
 - prendre la mesure des enjeux liés à la biodiversité à l'échelle locale/nationale/internationale,
 - identifier les mécanismes d'inscription et de classement de sites naturels,
 - comprendre les mécanismes réglementaires de protection de la nature et de la biodiversité à l'échelle de son territoire,
 - identifier les divers leviers d'action permettant de lutter efficacement contre l'artificialisation des sols et la perte de biodiversité, études de cas à l'appui.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Panorama des conventions internationales liées à la biodiversité
 - Enjeux et outils : de l'APA à la loi Biodiversité du 8 août 2016
 - Le droit communautaire de la biodiversité : Point sur Natura 2000
 - Genèse des lois françaises depuis 1960
 - État des lieux des outils de protection de la biodiversité à l'échelle nationale, régionale, locale : les arrêtés de Conservation, la Trame Verte, les ORE...
 - Le rôle du zonage et du droit de l'urbanisme
 - Le contentieux de la biodiversité
- Études de cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation



▶ 1 jour



▶ 14 avril • 20 juin • 28 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la journée de formation.

SÉMINAIRE NATIONAL – FORMATION ET TÉMOIGNAGES TERRITORIAUX

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?

Les travaux seront animés par une Spécialiste des questions de l'Animal en ville, ancienne Élu(e) locale, déléguée à l'Animal dans la Ville.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- ▶ Mieux appréhender le comportement animal afin de savoir gérer sa présence en ville.
- ▶ Connaître les techniques visant à mieux insérer l'animal en Ville.
- ▶ Lutter efficacement contre la maltraitance animale.
- ▶ Favoriser la biodiversité en ville et notamment la faune sauvage (oiseaux, insectes, faune marine).
- ▶ Repérer les sources de financements possibles.
- ▶ Savoir mettre en place des stratégies d'actions locales.



▶ 2 jours



DATES

▶ 3 et 4 février • 19 et 20 mai
26 et 27 septembre • 24 et 25 novembre



LIEU

▶ Paris

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Mieux appréhender la place de l'animal domestique et sauvage en ville

- Le chien en ville : point sur les bienfaits (son rôle social, économique et médical) et les nuisances (état des lieux des problématiques : déjections, accidents, demandes d'espaces dédiés).
- Nécessité d'éduquer : quels types d'éducation ? quel public ?
- Le chat en ville : régulation et protection
- Comment réguler les chats errants, quelles possibilités d'accueil ?
- La fourrière animale municipale : leviers pour une fourrière soucieuse de la condition animale
- Pigeons, goélands, sangliers... : comment maîtriser les populations ? Législation et moyens à disposition

Protéger l'animal contre la négligence, la maltraitance et la cruauté : délits et sanctions

- Comment lutter efficacement contre la négligence, la maltraitance et la cruauté animale ? Formation, cadre juridique et procédures.

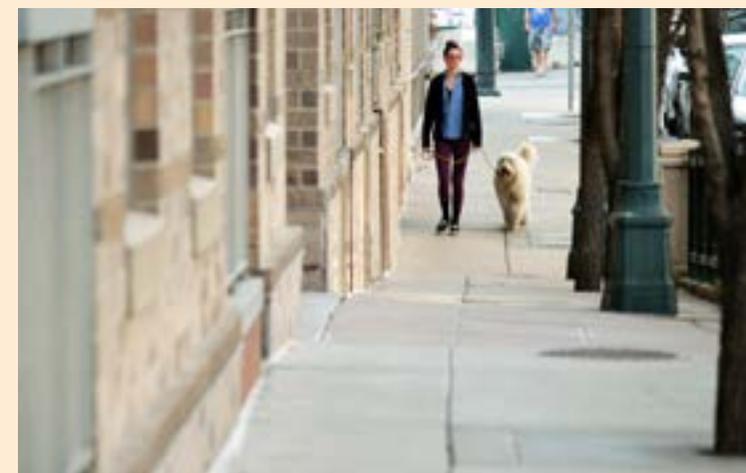
Focus sur l'arrivée de la faune sauvage en ville : entre régulation et protection

Comment faire face à la destruction de la biodiversité et favoriser son épanouissement en Ville ?

Quelle collaboration avec les associations et les partenaires pour mener à bien une politique visant à optimiser au mieux la place de l'animal en Ville ?

La question des financements sera traitée dans chaque partie.

Clôture des travaux et proposition de création d'un réseau d'échanges d'expériences entre élus en charge de l'Animal en ville.



NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !
LES INSCRIPTIONS SERONT ENREGISTRÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE.



LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX : CADRE JURIDIQUE ET APPLICATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Intervenant régulièrement auprès d'élus locaux pour les aider à connaître et sécuriser la mise en place d'actes de police administrative et judiciaire, notre avocat-formateur anime cette journée en mettant en œuvre une pédagogie implicante, interactive et innovante avec de nombreux exemples concrets d'applications.
- ▶ Cette formation permettra aux participants de :
 - Connaître précisément les possibilités d'agir en matière de police administrative et judiciaire
 - Mesurer les limites d'intervention des maires.
 - Identifier les différents acteurs et les différentes responsabilités qui en résultent de ces pouvoirs.
 - Définir les pouvoirs des policiers municipaux.



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 7 mars • 11 mai • 21 novembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint.



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX : CADRE JURIDIQUE ET APPLICATION

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'introduction consistera à définir les notions de police administrative et de police judiciaire afin de comprendre leur distinction.

Les notions de police administrative et de police judiciaire

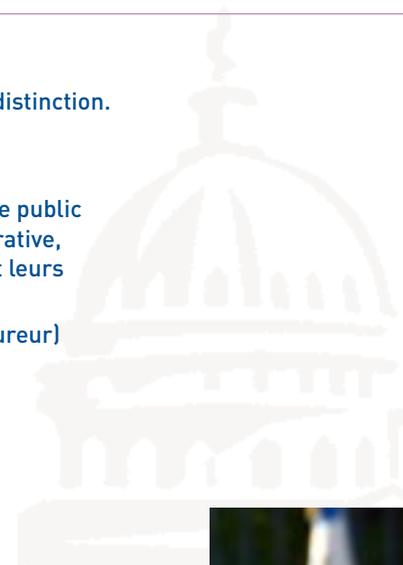
- D'une part, il s'agira de présenter la notion de police administrative générale, qui a pour finalité le maintien de l'ordre public (tranquillité, sécurité, salubrité publique). Plus récemment, la jurisprudence a intégré à la notion de police administrative, la notion de dignité humaine. Le formateur présentera également les différentes polices administratives spéciales et leurs articulations avec la police administrative générale.
- D'autre part, le formateur analysera les pouvoirs de police judiciaire du maire (les relations entre le maire et le procureur) et les actes en matière de police judiciaire.
- Il conviendra également de rappeler les différences entre les polices administratives générale et spéciale.

Les modalités d'exercice de la police administrative et de la police judiciaire par le maire

- Cette deuxième partie consiste à exposer :
 - L'exercice de la police administrative par le maire et le préfet ;
 - Les moyens permettant la mise en œuvre du pouvoir de police administratif et judiciaire ;
 - Le contrôle de la légalité des actes de police administrative par le juge ;
 - Les responsabilités du maire dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs de police (responsabilité administrative, pénale, civile).
- Les pouvoirs des policiers municipaux
 - Le champ de compétence de la police municipale
 - La gendarmerie et la police nationale
 - L'articulation entre les interventions de la police municipale avec les forces de sécurité de l'État.
- Exemples de jurisprudences récentes mettant en cause la responsabilité de policiers municipaux et/ou du maire.

Synthèse des règles d'or sous forme de Quiz

Conclusion puis évaluation de la formation





LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ **Connaître les grands principes de la commande publique, avec un focus sur :**
 - Favoriser l'achat public innovant : consécration du sourçage, élargissement des conditions de recours aux procédures de dialogue compétitif et négociées ; instauration du partenariat d'innovation, etc.
 - Un cadre plus favorable aux PME (généralisation de l'allotissement, DUME, extension du gré à gré, etc.)
 - Accroître la transparence de l'achat public : prise en compte de l'open data, publicité pour certains avenants, etc.
 - Simplification des procédures.
- ▶ **Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.**
- ▶ **Éviter les pièges et identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.**



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 18 mai • 21 septembre • 12 décembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire, Adjoint au maire/Conseiller municipal/ Conseiller départemental/Conseiller régional/ Conseiller communautaire, Membre de la CAO, Collaborateur d'élu, Directeur des Affaires juridiques



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
- Principaux textes européens et nationaux – Rappel des objectifs du « nouveau » Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019
- Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
- Critère organique et critères matériels - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
- Les enjeux et la définition du besoin – la reconnaissance du sourcing
- les documents de la consultation – Focus sur la dématérialisation (devenue obligatoire)

Présentation des procédures de passation

- Seuils : gré à gré – mapa – appel d'offres
- Procédures dérogatoires : Dialogue compétitif et procédure concurrentielle avec négociation ; partenariat d'innovation ; conception-réalisation ; concours ; marché négocié ; marché de service
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure

- Achèvement normal : attribution et signature
- Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Focus sur : les personnes intéressées (élus, agents) et le principe d'impartialité
- Responsabilité pénale des membres de la CAO – Point sur le Président de la CAO

Les pièges à éviter – Synthèse des règles d'or

Conclusion sur les pièges à éviter puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint



FICHE

19

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?

AVEC UN FOCUS SUR LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES, RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN AMONT DE TOUTE DÉCISION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender au mieux l'ensemble des dispositifs internes et externes de prévention des conflits d'intérêts, d'alerte éthique et de cartographie des risques juridiques.
- ▶ De nombreuses études de cas sont prévues.
- ▶ Cette formation peut être développée au sein de votre collectivité (nous consulter).



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 10 et 11 mars • 22 et 23 juin • 22 et 23 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Directeur, Chef de service



EFFECTIF

▶ 10 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Maîtriser la déontologie des élus municipaux : la charte de l' élu local

- Exemplarité
- Assiduité
- Intégrité et probité
- Prévention des conflits d'intérêts

Les règles applicables à la gouvernance politique de la Commune en lien avec les obligations déontologiques des élus

- Les délégations consenties par le Maire, leurs bénéficiaires
- Leur régime juridique et les responsabilités afférentes.

Les conflits d'intérêts, principale zone de risque pour les élus municipaux

- La notion de conflit d'intérêts :
 - Comment la définir ?
 - Comment détecter une situation de conflit d'intérêts avérée ou potentielle ?
 - Comment mettre en œuvre la grille d'analyse proposée ?



ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Les modalités de prévention des conflits d'intérêts des élus municipaux : les obligations déclaratives

- Quels sont les élus concernés ?
- Quels contrôles pour quelles finalités ?

Les dispositifs de prévention réservés au Maire : la suppléance

- Comment prévenir les conflits d'intérêts en tant que chef de l'exécutif ?
- Comment utiliser et organiser la suppléance ?
- Ne pas négliger les dispositifs particuliers de prévention des conflits d'intérêts (CGCT/Code de l'urbanisme)

→ Étude de cas : comment régler la situation de Monsieur le Maire alors qu'il a sollicité l'attribution d'un permis de construire et qu'il a délégué un(e) élu(e) en matière d'urbanisme ?

Les dispositifs de prévention réservés aux titulaires d'une délégation du Maire : le déport

- La notion de déport : définition et finalités
- Comment se déporter efficacement ?

→ Étude de cas : Je dispose d'une délégation du Maire dans mon secteur d'activité professionnel, et je suis membre d'une grosse association intervenant sur le secteur me donnant notamment la possibilité de proposer le versement de subventions aux associations : comment dois-je procéder ?

Les dispositifs applicables à tous les membres du conseil municipal : « le conseiller intéressé »

- Qu'est-ce qu'un conseiller intéressé à une délibération ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à observer pour se prémunir du risque ?

→ Étude de cas : je suis commerçant et la Ville met en place un dispositif d'aide particulier auquel je peux prétendre au titre de mon activité professionnelle. Puis-je participer au vote ou dois-je donner une procuration ?

Le risque pénal à ne pas négliger : la prise illégale d'intérêts

- Distinguer conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts
- Quelles sont les principales zones de risques pour l'élu municipal ?

→ Étude de cas : Disposant d'une délégation de signature me permettant de signer les marchés publics, puis-je attribuer le marché à une entreprise dans laquelle mon fils/ma fille travaille, sachant que je n'ai pas participé à l'analyse des offres et que je n'ai fait qu'avaliser la proposition des services ?

Les différentes responsabilités des élus municipaux

- La responsabilité administrative de la Commune
- La responsabilité civile personnelle

La responsabilité pénale (principales infractions en lien avec le devoir de probité, outre la prise illégale d'intérêts) :

- « Favoritisme »
- Corruption, corruption passive et trafic d'influence
- Les détournements de biens et/ou fonds publics
- La concussion

PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

- AVEC UN FOCUS SUR LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE -

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- ▶ Savoir lire un budget et identifier facilement les principales ressources et dépenses, tout en appréhendant les enjeux et stratégies d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale dans un contexte de réforme.
- ▶ Aider les élus -notamment des Départements- à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.
- ▶ Souder l'équipe autour de connaissances partagées et favoriser le développement d'une vision stratégique pour une application efficace de la feuille de route de chacun.



▶ 2 jours



▶ 13 et 14 juin • 28 et 29 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Technicien



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

DES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET...

La structure des finances locales

Les ressources locales

- Point sur les nouvelles données fiscales
- Les dotations d'Etat et l'importance de la péréquation
- Les autres ressources : emprunt, tarifs, produits du domaine, subventions...

Les dépenses locales

- Le poids des compétences obligatoires
- L'intérêt des compétences facultatives
- Les relations financières avec les autres niveaux : du département vers les communes et les EPCI, des régions, de l'Etat et de l'Europe vers les départements

Les documents budgétaires

La nature des documents budgétaires

- Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, et la structure des chapitres et des articles
- La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonctions, la segmentation stratégique
- Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence

Le détail des documents budgétaires

- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Les règles d'élaboration

- Le calendrier
- Le débat d'orientations budgétaires
- La dynamique pluriannuelle

Éléments de stratégie financière

- La logique de l'équilibre budgétaire
- Éléments fondamentaux d'analyse financière : ratios significatifs, ratios inutiles
- Autofinancement et endettement
- De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme
- Moyens d'action : évolution de l'autofinancement, stratégie d'investissement

... À L'IDENTIFICATION DE MARGES DE MANŒUVRE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE.

Le budget, acte politique

- Le budget est une affaire de choix : recherche d'un équilibre entre attentes et contraintes au niveau des investissements.
- Analyse du patrimoine existant.
- Dépenses d'investissement programmées : définition, nécessité, diagnostic.
- Comment prendre en compte les dépenses induites par ces investissements ?
- L'examen des équilibres budgétaires conduit à faire des arbitrages. Lesquels ?

Optimiser les ressources financières et mettre en place un programme d'investissement

- L'évaluation de la capacité financière de votre collectivité
- Appréhender la situation de la dette et déterminer une stratégie d'endettement
- Engager une démarche prospective
- Utiliser les outils techniques appropriés (gestion en AP/CP, gestion par opérations, etc.)

Analyse de quelques domaines-clefs et possibilités d'orientations

- Les dépenses sociales sont-elles maîtrisables ?
- Démographie scolaire et gestion des collèges
- Transition écologique - climatique
- Traitement de la compétence voirie
- Le département subventionneur
- La gestion des ressources humaines

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et pratiques, exercices avec exemples concrets fondés sur le budget et les modalités internes du Département / Ville / Intercommunalité, concernés par les stagiaires

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et projection numérique en PowerPoint. Pour les exercices et études de cas, les stagiaires sont invités à transmettre à J-15 env. par voie électronique à notre Cabinet, un exemplaire des comptes administratifs et des budgets du Département / Interco. / Ville, concernés – Et à venir avec un exemplaire papier les Jours J, pour les exercices pratiques.

MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Spécialisé dans l'animation, l'appui à la gestion des programmes européens, l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers ainsi que l'animation de formations pour décideurs, notre expert Juriste en droit européen qui a créé le cabinet ARIANE CONSEIL partenaire d'A SENATUS CONSULTO, à Lyon en 2000, interviendra lors de cette action de deux jours pour permettre aux participants, de :
 - Disposer d'une vision globale des programmes européens.
 - Comprendre leurs modalités de gestion et leur articulation avec les financements nationaux et locaux.
 - Donner des clés de lecture pour faire émerger des projets et savoir lire les programmes européens territoriaux FEDER-FSE 2021-2027.
- ▶ Le programme de travail suivant est proposé ; il pourra être ajusté selon les souhaits des participants.



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 31 mai et 1^{er} juin • 29 et 30 septembre
7 et 8 décembre

LIEU

▶ Paris

PROFIL DES
PARTICIPANTS▶ Élus régionaux/départementaux/Intercommunaux...
en charge de l'aménagement du territoire,
renouvellement urbain, transition énergétique
et fonds européens, auxquels pourront se joindre
d'autres élus membres d'autres commissions
ayant à connaître les dossiers européens.

EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants – Formation pouvant être
développée sur simple demande au sein
de votre collectivité : nous consulter.

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : **Nombreuses** présentation laissant une large place à l'interactivité, la diversité des profils et des expériences des élus étant une source d'enrichissement du groupe

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **support** du formateur et projection numérique en PowerPoint. ▶▶▶

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

La réponse de l'Europe à la pandémie : le plan de relance européen

Les financements 2021-2027

- Rappel des grands objectifs visés par l'UE

Le nouveau cadre financier européen

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et économie numérique

- Horizon Europe : R&D
- Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe : infrastructures de transports
- Programme spatial européen
- Fonds Invest EU
- Programme pour une Europe numérique

Rubrique 2 – Cohésion, résilience et valeurs

- FEDER – FSE – Fonds de Cohésion
- Erasmus +

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

- PAC (FEAGA) – FEADER- FEAMP
- Life

La politique de cohésion 2021-2027 dans les régions

- Les priorités d'intervention de chaque fonds (FEDER/FSE/FEADER/FEAMP)
- Les programmes opérationnels régionaux
- La gestion des programmes dans chacun des territoires régionaux

2^E JOURNÉE

Les financements nationaux en région

Le CPER

Le Plan de relance national

- Ses priorités
- Sa mise en œuvre

L'articulation des financements européens et nationaux

Les grandes thématiques des programmes FEDER et FSE

- Le numérique : le déploiement des infrastructures – les usages numériques pour la population
- L'énergie : production d'ENR et efficacité énergétique dans les entreprises, les bâtiments et le logement
- La mobilité durable : transport à la demande – transports cyclables – pôles d'échanges multimodaux
- Risques naturels et climatiques, préservation des espaces naturels
- Le tourisme
- La santé

Synthèse, évaluation de la formation

(et éventuels ateliers d'approfondissement sur demande)



SPÉCIAL Région/Conseil départemental/ Métropole...

Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?

FORMATION SUR MESURE

CONSEILS STRATÉGIQUES

VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS

CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

ACTIONS DE LOBBYING...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

Contactez-nous

A SENATUS CONSULTO

23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.org

→ www.asenatusconsulto.org

QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Comprendre le fonctionnement de la commune et les principes qui gouvernent les institutions communales.
- ▶ Cerner les domaines respectifs de compétences - rôles et responsabilités de l'Élu, de la Direction générale, du Cabinet, des Services, du Bureau...- et les circuits de décisions (co-élaboration d'une charte de gouvernance).
- ▶ Fluidifier les relations et rendre plus efficiente l'action de chacun dans un esprit à la fois de concertation et de participation interne (Directions opérationnelles, réunions thématiques par service...) et externe (association des habitants de la Ville, conseils de quartiers...).
vivre sa mission en cohérence avec ses valeurs et celles de l'équipe dont on fait partie,
- ▶ Assurer son mandat avec succès tout en favorisant la transformation d'une liste électorale en une équipe soudée, homogène et efficace.



▶ 2 jours



▶ 14 et 15 février • 9 et 10 mai • 3 et 4 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Cadre, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 8 à 30 participants maximum
(dans le cadre d'une action en intra-collectivité : nous consulter)

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs et études de cas, travaux en sous-groupes, exercices participatifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur, support du formateur.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction sur les enjeux d'ici à 2026

Généralités sur la commune et retours sur les dernières réformes

Le Conseil Municipal et les commissions municipales

- son règlement intérieur et son fonctionnement,
- création, composition et constitution des commissions dont la CAO,
- convocations, ordres du jour, notes de synthèse,
- préparation des réunions des commissions et fonctionnement
- préparation des séances publiques, présentation des propositions par le Maire et les adjoints, rapporteurs ; la part revenant aux élus de la majorité dans les interventions et les débats,
- le déroulement d'une séance du Conseil Municipal et la forme écrite de ses décisions
- La liberté d'expression des élus au sein du conseil municipal

Focus 1 sur : l'exécutif et le rôle de chaque Adjoint, l'animation de leurs commissions, le soutien de leurs décisions au conseil municipal...

Focus 2 sur : les relations entre le Maire, les élus titulaires d'une délégation de fonctions et les conseillers municipaux

Les conseillers municipaux et les représentations au sein de divers organes :

- les désignations qui relèvent des décisions du C.M., celles qui relèvent des décisions du Maire,
- Préparation des réunions des instances extérieures (par ex. : Métropole – Communauté d'agglomération...) - Quel dialogue entre les conseils municipaux et le conseil communautaire ?

Le Maire et le conseil municipal face aux lois sur la transparence et la déontologie

Le statut de l'élu local

Le contrôle à l'égard des décisions et des actes

Services municipaux et Personnel communal

- les différents services publics locaux et les divers moyens de les assurer
- l'organisation des services municipaux,
- le Cabinet du Maire,
- le Directeur Général des Services,
- les directions opérationnelles.

Focus sur : les relations « Elus – Services municipaux »

- Cette partie est très importante. Elle vise à aider les élus à cerner individuellement et collectivement la place de chacun. L'objectif n'est pas tant la qualité de la relation que la qualité de la collaboration, au service de l'intérêt général : de quelle relation élu/cadre-technicien parlons-nous -un doublon ? Comment l'éviter. Un attelage ? Qui décide, qui pilote ? - Quel partage des rôles ? Quelles relations entre les élus municipaux et l'administration communautaire ?...

- **Exercices sur :** L'élu est à sa place quand..., le technicien est efficace quand...



QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Information et communication

- des obligations, un état d'esprit, une volonté ... qui deviennent des « plus »,
- les différents rapports dont le CM a à connaître ... les habitants, aussi,
- les supports de la communication, ceux de l'information municipale,
- blog, Site Internet, réseaux sociaux : des moyens de communication à optimiser, mais également des pièges à éviter - Gérer au mieux sa e-réputation à point traité en bref, car faisant l'objet d'un atelier-formation spécifique,

Concertation et participation

- démocratie de proximité, consultation des électeurs et référendum : comment mettre en œuvre les procédés de démocratie locale ?
- les nombreuses structures et occasions favorisant la participation avec un point particulier sur la loi « Démocratie de proximité » (création, fonctionnement des Conseils de quartier) et loi relative à « L'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ».

Passer du projet au plan d'action : le budget et le P.P.I

(plan pluriannuel d'investissement) :

- le budget, acte politique,
- les dépenses et les recettes communales : généralités à connaître à point faisant l'objet d'un atelier-formation spécifique,
- transformer un programme électoral en un plan pluriannuel d'équipements,
- la procédure budgétaire et le rôle des acteurs – décideurs,
- réflexions, suggestions, avertissement et méthodologie.

Des « outils » et des «atouts» pour réussir (avec un point sur l'évaluation au service d'une démarche responsable)

Faire d'une liste une équipe et optimiser son efficacité, puis co-élaboration des grands axes d'une charte de gouvernance

Synthèse de la formation, puis évaluation

- Dans le prolongement de cette formation, notre Cabinet conseille aux élus, de participer à des « ateliers » visant à compléter/approfondir certains aspects importants, comme par exemple : Sensibilisation à la lecture d'un budget et approche à la stratégie financière, la place de l'élu dans la commande publique, la responsabilité civile, financière...de l'Elu, Réussir sa prise de parole en public, Média-Training : réussir son interview à la TV-Radio..., Communiquer avec efficacité sur les réseaux sociaux tout en évitant les pièges.
- Possibilité également de travailler sur les points suivants dans le cadre d'un atelier complémentaire pour aider les élus à cibler les priorités d'actions dans chaque domaine de délégation en créant l'outil commun de planification de l'activité de la collectivité à partir d'une frise chronologique à l'échelle du mandat – Puis co-construction en sous-groupes d'un plan d'actions pour chacune des délégations, jusqu'à la fin du mandat avec détermination des éléments de langage commun au sein du groupe politique majoritaire : nous consulter.

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs et études de cas, travaux en sous-groupes, exercices participatifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur, support du formateur.

RÉUSSIR LE MANDAT ET IMPRIMER SA MARQUE EN INSCRIVANT SON ÉQUIPE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est animée par une Consultante en accompagnement du changement, Coach professionnelle individuel et d'équipe certifiée, ancienne Directrice de Cabinet d'élus et ancienne Directrice des Affaires Institutionnelles en CCI.

À l'issue de ces journées, chaque participant sera capable de :

- ▶ Mener à bien un projet/ une politique publique tout en donnant du sens à son engagement.
- ▶ Impulser une démarche de co-construction pour entraîner les acteurs et partenaires locaux dans une dynamique de développement territorial partagée.
- ▶ Réussir à faire adhérer le plus grand nombre à ses projets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la gestion de projet / pilotage d'une politique publique.
- ▶ Élaborer la méthode de travail.
- ▶ Maîtriser les outils de réflexion collective adéquats.
- ▶ Savoir animer les réunions de travail de façon efficace.
- ▶ Co-construire la feuille de route pour la mise en œuvre du projet.
- ▶ Adopter les bonnes postures.
- ▶ Comprendre son style de management et de leadership.
- ▶ Affirmer son leadership, en sachant convaincre et fédérer les acteurs concernés qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion ou d'innovation.



▶ 2 jours



▶ 11 et 12 avril • 22 et 23 septembre



▶ Paris



▶ Maire, Conseiller municipal/Conseiller départemental/Conseiller régional/Conseiller communautaire, Collaborateur d'élus...



▶ 5 participants maximum
(Possibilité de travailler en accompagnement individuel sur un projet / enjeu spécifique local : nous consulter)

Pré-requis : aucun pré-requis



RÉUSSIR LE MANDAT ET IMPRIMER SA MARQUE EN INSCRIVANT SON ÉQUIPE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Le nouveau contexte des collectivités territoriales (évolution des centres de décision, crise sanitaire, réduction des moyens financiers, nécessité de mobiliser de nouveaux partenaires, envie des habitants d'être davantage associés à la décision...) implique un changement dans la manière de concevoir et de piloter les projets de développement.

Parmi les éléments de programme de cette formation :

- **Maîtrise des fondamentaux de la méthodologie de projet** à partir d'une étude de cas : saisir le contexte ; adopter le bon positionnement ; assurer la cohérence permanente entre l'objectif et les réalisations ; construire son projet pour le faire vivre et rayonner ; piloter la démarche et faire évoluer son projet ; le collaboratif et l'itératif, des principes inspirants.
- **Élaboration et animation d'une démarche de co-construction transversale** : remettre en perspective les différentes étapes clés ; identifier les acteurs à mobiliser ; définir la méthodologie de co-construction ; animer les équipes pour faire émerger les idées ; hiérarchiser les priorités ; les écueils à éviter dans une démarche participative.
- **Comprendre le leadership** : qu'est-ce qu'un leader (à différencier du manager) ? Les 10 qualités d'un leader ; les styles de leadership.
- **Exercice : cerner son propre leadership** : identifier ses points forts, savoir adapter son leadership aux situations et à ses interlocuteurs...
- **Savoir prendre ses décisions** : les différents temps du processus de décision ; les qualités associées ; maîtriser les différents modes de décision ; chercher l'alliance pour asseoir son leadership.
- **Mettre en œuvre ses décisions** : réunir les conditions et adopter la bonne stratégie pour faire réussir ses projets...

Synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports méthodologiques et pratiques, exercices, mises en situations...

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur – Vidéoprojecteur, paper-board

L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES

AVEC UN FOCUS SUR LA MOBILISATION DES HABITANTS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

La formation sera animée par un expert de l'évaluation de politiques publiques disposant d'une expérience professionnelle de vingt ans en tant que consultant, cadre de collectivité territoriale, élu local et formateur (ENA, INET, INSET, Cour des Comptes...). Elle permettra aux participants de :

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques.
- ▶ Appréhender les étapes d'une démarche d'évaluation de politique publique.
- ▶ Apprécier la valeur ajoutée d'une démarche pluraliste en évaluation pour éclairer le débat public.
- ▶ Identifier les différentes modalités d'association des habitants.
- ▶ Tirer les enseignements des expériences d'évaluation participative de collectivités territoriales.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 24 mars • 2 juin • 12 octobre

DATES



▶ Paris

LIEU



▶ Élu municipal – intercommunal - départemental, Directeur de cabinet et Assistant d'élu

PROFIL DES PARTICIPANTS



▶ 4 à 8 participants
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité : nous consulter.

EFFECTIF

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Pré-requis : aucun pré-requis

Enjeux et usages de l'évaluation des politiques publiques

- Principaux concepts associés à l'évaluation des politiques publiques
- Préparation de l'évaluation : lettre de commande, financements, dispositif opérationnel à prévoir, choix des évaluateurs.
- Le pilotage d'une évaluation de politique publique (choix des questions évaluatives, animation d'un comité de pilotage, collecte et analyse des données pour le développement des stratégies d'actions locales...).
- Comment rendre compte des enseignements de l'évaluation aux concitoyens dans un esprit de transparence pour une meilleure mobilisation ?
- Quelles décisions politiques prendre à l'appui d'une évaluation. Exemples.

Contributions des habitants à la démarche d'évaluation

- Les habitants acteurs de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation
- Comment associer les habitants de façon concrète ? Quelle valeur ajoutée en attendre ?
- L'évaluation participative des politiques publiques : retours d'expériences de collectivités territoriales

Synthèse, puis évaluation de la formation

Perspectives d'approfondissement complémentaire

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques illustrés, études de cas, jeux de rôles, travaux en sous-groupes.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection des supports sous format numérique, transmission des supports aux participants à l'issue de la formation.



ENJEUX ET OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE DANS LE CADRE D'UN RENOUVEAU DE LA VIE DÉMOCRATIQUE : QUELLES RÉPONSES APPORTER À L'ÉCHELLE LOCALE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Cerner les enjeux de la transition démocratique et donner du sens à l'action locale.
- ▶ Maîtriser les cadres socio-politiques de la participation citoyenne.
- ▶ Faire une analyse critique des dispositifs existants et des mécanismes de reproduction systémique à l'aide d'étude de cas.
- ▶ Sensibiliser les élus locaux aux cadres légaux de la concertation.
- ▶ Tracer les grandes lignes d'une feuille de route stratégique.



▶ 1 jour



▶ 25 mars • 3 juin • 13 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu municipal, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants env.
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité (groupe de la majorité) : nous consulter.

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Matinée

- De la crise démocratique... à la rénovation démocratique
- Le nouveau rôle de l'élu territorial
- Quelle démocratisation des institutions républicaines à l'aune des enjeux d'aujourd'hui ?
- Donner du sens à l'engagement... et changer de regard sur la production de la décision
- Changer de pratiques : qui, quoi, comment... ?
- À partir d'une étude de cas, ce que cela induit : changer de paradigme.

Après-midi

- Les enjeux pratiques de la concertation : publics, sujets et temporalités des débats (avant-pendant-après / amont-aval)
- La question des outils de co-construction des projets
- Cadres et outils classiques : conseils de quartiers, enquêtes publiques, ateliers de co-innovation, budgets participatifs, conventions citoyennes... utilité, limites et enjeux d'approfondissement et de renouveau
- La question de l'articulation élus/experts/services/citoyens
- Quelle exigence politique et comment la faire vivre (dans les intentions, dans les appels d'offres, dans le suivi de la mise en œuvre, dans l'évaluation...)
- Eléments méthodologiques pour tracer les grandes lignes d'une feuille de route stratégique

Synthèse, puis évaluation de la formation – Perspectives d'approfondissement complémentaire

MÉTHODOLOGIE : apports stratégiques/opérationnels, études de cas concrets.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support (numérique) de l'équipe pédagogique, vidéoprojecteur, paper-board

DU PROJET POLITIQUE À SA MISE EN ŒUVRE

AVEC UN FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS/COLLECTIFS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION EFFICACE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Souder l'équipe autour des objectifs du programme politique et des principaux axes pour la mandature.
- ▶ Développer une motivation individuelle et collective stable et durable pour atteindre les objectifs fixés collectivement.
- ▶ Diffuser un état d'esprit bienveillant et conquérant.
- ▶ S'approprier les projets et actions collectives et les communiquer avec efficacité.



▶ 1 jour



▶ 21 mars • 30 mai • 19 octobre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire/Adjoint au maire/Conseiller municipal/
Conseiller communautaire, Collaborateur d'élus

EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants env.
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité (groupe de la majorité) : nous consulter.

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Qui, quoi, quand... : objectifs de la mandature, frise chronologique et feuille de route stratégique

Développer une motivation individuelle et collective stable et durable

- Intégrer l'importance des objectifs dans l'engagement politique
- Donner un sens à son engagement politique individuel et collectif
- Se programmer à la réussite, individuellement et collectivement

Incarner sa mission et son identité personnelle et collective

- Mieux se connaître individuellement et collectivement pour réussir
- Identifier l'image que l'on veut donner de soi et de notre équipe
- Vivre sa mission en cohérence avec ses valeurs et celles de l'équipe dont on fait partie

Diffuser un état d'esprit bienveillant et conquérant

- Se construire une représentation positive des événements
- Aborder les missions avec un « mental gagnant »
- Garder un état d'esprit optimal en situation d'erreur, de turbulences voire d'échec

Savoir s'approprier les messages valorisant les actions collectives et les communiquer efficacement

- Communiquer de manière congruente
- Développer ses techniques relationnelles
- Rentrer en contact de manière efficace
- Développer une communication assertive

Synthèse sur les points clés à retenir

Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, mises en situations, travaux individuels et collectifs
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur, support du formateur.



LES OUTILS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, avec un point particulier sur Twitter, Facebook et le Blog.

Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

SI POSSIBLE → Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) → Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. → La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent. → La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.



▶ 2 jours



▶ 22 et 23 mars • 18 et 19 juillet • 5 et 6 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et éventuellement promouvoir son Blog.

Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et Twitter
- Les réseaux professionnels : Viadeo – Linked-in
- Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
- Les nouvelles tendances : Instagram, Tik Tok, Messenger...
- Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

Zoom sur Twitter

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- Atelier de création d'un compte Twitter

Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
- Simplicité de création et de mise à jour
- Astuces pour faire connaître son blog
- Atelier de création d'un Blog

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support du formateur (numérique).

MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ (AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra.



▶ 2 jours



▶ 8 et 9 mars • 7 et 8 juin
19 et 20 septembre • 22 et 23 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview

Se préparer à être interviewé : la « check-list »

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

Exercices face caméra : l'importance du fond (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter
- Maîtriser la durée
- Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique

Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

Profil personnalisé puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : nombreux exercices individuels/collectifs, mises en situations, retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur – Caméscope – TV- Vidéo.

RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.



▶ 2 jours



▶ 16 et 17 février • 6 et 7 avril • 15 et 16 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial



EFFECTIF

▶ 6 participants

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



FICHE
30

EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- ▶ Acquérir une méthodologie, mettre en oeuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 16 et 17 mai • 17 et 18 novembre
15 et 16 décembre

 **LIEU** ▶ Paris

 **PROFIL DES PARTICIPANTS** ▶ Élu territorial

 ▶ 6 participants

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les croyances / Les inférences / Les équivoques
- Bien structurer ses messages.
- Les techniques de l'exposé :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Profil personnalisé et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées et gagner en confiance.
- ▶ Organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Intervenir sans préparation avec aisance et sérénité dans n'importe quel contexte.

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 1^{er} et 2 février • 27 et 28 juin

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial

 EFFECTIF ▶ 6 participants

Pré-requis : aucun pré-requis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
 - séduire, informer, convaincre
 - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
 - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post électorale
 - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

Bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

Profil personnalisé et évaluation de la formation



▶ Au choix du participant



▶ Au choix du participant



▶ Paris



▶ Élu territorial, Collaborateur :
Directeur/Chef de Cabinet, DGS,
Directeur de la Communication...



▶ 1 participant

Pré-requis : aucun pré-requis

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

SPÉCIAL

**DÉFIS ET MUTATIONS
SOCIOÉCONOMIQUES :
QUELLE FEUILLE DE
ROUTE STRATÉGIQUE
POUR RENDRE
VOTRE TERRITOIRE
ENCORE PLUS
ATTRACTIF ?**

**Confiez-nous l'organisation
de votre prochain séminaire
de TEAM BUILDING**





**SPÉCIAL RECONVERSION
DU MONDE POLITIQUE
VERS LE MONDE PROFESSIONNEL**



IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE 1

« IDENTIFIER LES RESSOURCES ET COMPÉTENCES »

Objectifs

- Découvrir mon profil de personnalité avec les approches combinées MBTI et 4Colors
- Identifier les autres profils
- M'ouvrir et m'adapter à d'autres fonctionnements
- Faire le point sur mes compétences

Éléments de programme

Connaître mon profil de personnalité

- Découvrir mes zones de confort et d'inconfort
- Identifier les talents, les points forts de mon profil et mes pistes de progrès
- Découvrir les atouts et faiblesses des autres profils

Découvrir mes aspirations, mon potentiel, mes compétences

- Identifier mes points forts, talents, motivations en lien avec mes valeurs, leur cohérence et les déploiements possibles.
- Le MBTI (Myers-Briggs Type Indicator) est un questionnaire qui permet de mieux se connaître et de se positionner. Il permet également de cerner ses motivations et les domaines dans lesquels il serait possible d'assurer une transition.
- La création de votre photolangage permet de se (re)connecter avec les éléments de sa vie et de verbaliser les ressentis qui y sont associés. Des consignes, axées sur les thématiques du changement, orientent les choix et permettent de fixer les aspirations, croyances, valeurs ou vision du monde qui reflètent ce qui est réellement important et prioritaire dans une période de changement.



DURÉE

► 1 à 5 jours (au choix du participant selon attentes spécifiques)



DATE(S)

► Au choix du participant



LIEU

► Paris ou au sein de la collectivité (au choix du participant)



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élu territorial



EFFECTIF

► 1 participant

Pré-requis : aucun pré-requis



IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

MODULE 2

« RENFORCER ET DÉPLOYER SON LEADERSHIP »

Objectifs

- Retour d'Expérience depuis le module 1
- Identifier son style de leadership
- Affirmer son leadership dans un panel de situations

Éléments de programme

Le leadership en action

- Clarifier différentes notions : pouvoir, autorité, légitimité, directivité, leadership
- Comprendre mon rôle de leader
- Faire évoluer ma conception de la responsabilité
- Identifier mes leviers d'influence et d'argumentation
- Convaincre et défendre mes idées
- Relayer la stratégie de l'organisation

Affirmer son leadership dans une variété de situations

- Oser dire et assumer mes décisions et celles de la ligne hiérarchique
- Défendre ma position tout en négociant face à ma hiérarchie
- Faire face à une critique virulente en entretien et en réunion d'équipe
- Prioriser les besoins et arbitrer
- Donner des feed-back et de la reconnaissance
- Savoir soutenir et accompagner
- Mobiliser son équipe autour d'une vision commune

MODULE 3

« MANAGER UNE ÉQUIPE, MANAGER UN PROJET »

Objectifs

- Mettre en mouvement et dynamiser mon équipe à partir d'une vision claire et d'une stratégie partagée
- Fédérer et dynamiser son équipe
- Piloter un projet et accompagner l'équipe chargée de sa mise en œuvre

Éléments de programme

Mettre en mouvement et dynamiser mon équipe à partir d'une vision claire et d'une stratégie partagée

- Clarifier les notions de vision et de stratégie
- Mobiliser les équipes autour d'un projet de changement
- Proposer une vision positive du futur
- Donner du sens aux actions engagées
- Mobiliser une équipe autour d'une vision et de valeurs communes

Fédérer et dynamiser mon équipe

- Les 3 logiques d'équipe, d'après O. Devillard
- Les 3 éléments clé d'un fonctionnement d'équipe
- Les conditions de réussite : définir les règles du jeu et de coopération,
- Allier, comportements individuels et réalité d'équipe...
- Annoncer un changement de manière constructive et positive à l'équipe
- Utiliser les techniques d'animation : les réunions et leur préparation, les temps informels de la vie de l'équipe



IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

(SUITE)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Piloter un projet et accompagner l'équipe chargée de sa mise en œuvre

- Clarifier le projet : missions et objectifs
- Définir les tâches et les rôles / constituer une équipe
- Déléguer et assurer le suivi
- Fédérer autour d'un objectif commun
- Communiquer sur le projet (comités de pilotage...)
- Maîtriser les réunions projet (délégation, points d'avancement, alertes...)

MODULE 4

« PRÉPARER MA TRANSITION DU POLITIQUE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL »

Objectifs

- Identifier ses possibilités d'évolution professionnelle et de carrière
- Bâtir un projet personnel et professionnel conforme à sa personnalité et à ses aspirations
- Ce module constitue l'aboutissement des modules précédents. Pour garantir la cohérence et l'adéquation avec les objectifs de départ, son contenu sera élaboré à l'issue du module 3.

MODULE 5

« RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPROFONDISSEMENT, AJUSTEMENTS ET ÉVALUATION DIFFÉRÉE »



MÉTHODOLOGIE ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Cette formation est animée en mode coaching et training pour permettre un apprentissage pragmatique.

De nombreuses mises en situations dynamiques et interactives sont proposées qui impliquent les dimensions à la fois intellectuelles, émotionnelles et relationnelles.

Remise de fiches réflexes du management, du leadership et de la communication.



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
 - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
 - enrichissant son vocabulaire général et technique,
 - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
 - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
 - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
 - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
 - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).



DURÉE

- ▶ Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATE(S)

- ▶ Au choix du participant



LIEU

- ▶ Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS

- ▶ Élu territorial



EFFECTIF

- ▶ 1 participant

Pré-requis : aucun pré-requis



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

(SUITE)

A SENATUS CONSULTO propose également d'améliorer son aisance et sa confiance à l'oral, s'exprimer avec précision à l'écrit dans d'autres langues (russe, espagnol, allemand...) : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés,
les points suivants sont développés :**

1. Évaluations du niveau d'anglais initial du stagiaire.
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points d'amélioration.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (séances téléphoniques), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais.

Le participant est sollicité directement dans la langue-cible.
Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation.
Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.
5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé.

MÉTHODOLOGIE : exercices, mises en situations, débriefing.
Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles.

OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...).
Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia.
Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

TARIFS

- **Session collective** (dans nos salles à Paris)
600 € nets × jour(s) = € nets
- **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15/07/2008



LE VERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU TITRE DE LA
CATÉGORIE D'ACTION SUIVANTE : **ACTIONS DE FORMATION**



TITRE DE L'ACTION :

DATE(S) :

COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : _____
Code postal : _____ Ville : _____

PARTICIPANT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Fonction : _____

RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
(si différente du Responsable Formation)

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Date : _____ Signature : _____

Merci de bien vouloir préciser ici les raisons professionnelles/politiques/personnelles qui vous ont poussé à vous inscrire à cette formation :

Merci de bien vouloir préciser les attentes que vous avez en termes d'apprentissage, en précisant les compétences concrètes que vous souhaitez être en mesure de mobiliser à l'issue de cette formation :

SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**. Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Nos offres de formation en présentiel se poursuivent dans nos centres dans le strict respect des mesures sanitaires et l'accès à nos centres de formation n'est pas soumis au Pass sanitaire (« Décret n°2021-1059 du 7 août 2021 »). Dans ce cadre, A SENATUS CONSULTO met tout en œuvre pour assurer la sécurité des stagiaires et de ses formateurs : port du masque obligatoire, distanciation physique, nettoyage régulier des lieux de stages, mise à disposition de gel hydroalcoolique, rappel régulier des gestes barrière, aération des salles de formation, etc.

Les informations recueillies dans le cadre du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par A SENATUS CONSULTO à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris / ou par e-mail à contact@asenatusconsulto.org / ou par téléphone au 01 53 90 45 56.

Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles du stagiaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par A SENATUS CONSULTO. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, l'organisme procédant à l'inscription auprès d'A SENATUS CONSULTO, s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par notre société aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

Nos métiers

Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- Institutionnel, Juridique – Action sociale – Environnement – Développement durable – Energie – Politique de la Ville – Foncier, Urbanisme – Finances, Fiscalité – Développement économique – Sport, Culture – Action internationale – Management des compétences et Ressources humaines – Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts – outils – méthodes ;
- conduite de l'action : démarches – processus – information ;
- performance de l'organisation : compétences – complémentarité – suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

Notre organisation

Le management

- Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- Une expertise internationale.
- Un secrétariat permanent.

Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPIC, régions, départements, villes...

Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France et en Europe.



Contact

A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS
Tél. : 01 53 90 45 56
Email : contact@asenatusconsulto.org

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008 et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité, et désormais référencé Qualiopi pour les actions de formation.



Le vérificateur qualité a été délivré
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



→ www.asenatusconsulto.org